

## Déclarer mes ressources trimestrielles pour le RSA

Ce service en ligne s'adresse :

- aux adhérents inscrits sur leur espace privé, profil particulier, bénéficiaires de la prestation Revenu de Solidarité Active (RSA). Si besoin consulter le guide en ligne « 1<sup>ère</sup> connexion »
- au conjoint d'un bénéficiaire RSA
- à l'utilisateur avec procuration sur l'espace privé pour le bénéficiaire RSA.

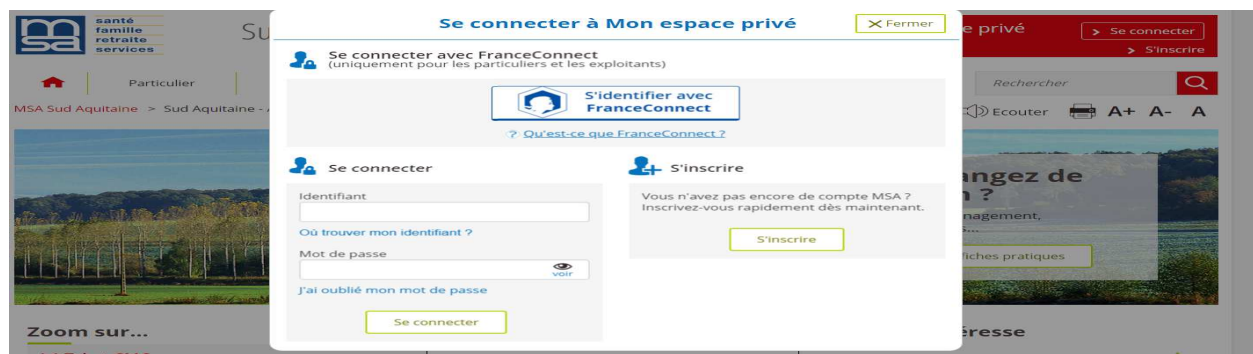
1 Page d'accueil [www.sudaquitaine.fr](http://www.sudaquitaine.fr), cliquez sur le bouton : **Se connecter**



2 Inscrivez votre N° identifiant ( N° d'immatriculation sur votre Carte Vitale) et votre mot de passe. Cliquez sur "se connecter"

Cliquez sur « j'ai oublié mon mot de passe » si vous l'avez oublié. Vous recevrez instantanément un nouveau mot de passe par mail ou sms.

Pour tout problème de connexion : contactez l'Assistance Internet au 05/56/01/98/82 de 8h30 à 17h.



3 Cliquez sur déclarer mes ressources trimestrielles pour le RSA



## Mes services

<b>Santé, Invalidité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Ma Carte Vitale</li><li>&gt; Demander ma carte européenne d'assurance maladie.</li></ul> <p>Voir tous les services</p>	<b>Famille, logement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Déclarer un changement de situation</li><li>&gt; Déclarer mes ressources pour les prestations familiales</li></ul> <p>Voir tous les services</p>	<b>Handicap</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Déclarer mes ressources trimestrielles pour l'AAH</li></ul>
<b>Retraite</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; A tout âge : ma carrière (tous régimes)</li><li>&gt; Informations sur ma retraite</li></ul> <p>Voir tous les services</p>	<b>RSA, Prime d'activité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Déclarer mes ressources trimestrielles pour le RSA</li><li>&gt; Demande de RSA</li></ul> <p>Voir tous les services</p>	<b>Mes paiements et remboursements</b> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Paiements et décomptes santé</li><li>&gt; Paiements invalidité</li></ul> <p>Voir tous les services</p>

### Bon à savoir

La saisie de la Déclaration Trimestrielle est impossible si

- Vous n'êtes pas allocataire, ni conjoint connu d'un allocataire
- Vous n'avez pas de dossier RSA valide en cours
- le délai pour saisir la Déclaration est dépassé
- vous avez déjà effectué votre déclaration ce trimestre : bouton grisé
- il est trop tôt pour saisir la période.

Vous avez la possibilité de consulter vos précédentes Déclarations Trimestrielles via ce service en ligne.

Si vous avez un abonnement téléphonique fixe, pensez à contacter les services Orange, au N° 0800 007 726 (appel gratuit depuis un fixe) pour bénéficier d'une réduction sociale téléphonique.

#### 4 Vous accédez à la déclaration.

##### Déclaration Trimestrielle des Ressources pour votre RSA

Vous pouvez procéder à cette déclaration trimestrielle sur la période complète de  
**juillet, août et septembre 2013**  
dès que vous connaissez les ressources perçues par votre foyer (ex. grâce à vos bulletins de salaires et, éventuellement, ceux des membres de votre foyer).  
Ainsi, nous pourrions calculer au plus tôt et au plus juste votre droit au RSA dès 3 mois qui suivent.

Déclarer vos ressources

Retour à l'accueil

Cliquer sur ce bouton pour commencer votre déclaration

1 Situation   2 Ressources   3 Récapitulatif   4 Confirmation

**1 Situation personnelle de HORACE SMAPLACE**

Vous vivez en couple avec VERO SMAPLACE  
Votre foyer comprend aussi : HUBERT SMAPLACE  
Ces informations concernant votre foyer sont-elles exactes ?  Oui  Non

Votre adresse de résidence est : 1 ALL DES PECHERS 81170 LABARTHE BLEYS  
Cette adresse est-elle exacte ?  Oui  Non

**2 Situation professionnelle de HORACE SMAPLACE**

Salarié Agricole depuis le 01/01/2009  
Congé sans solde depuis le 01/03/2013  
Bénéficiaire retraite depuis le 01/01/2012  
Cette situation professionnelle est-elle exacte ?  Oui  Non

Signaler un cas particulier (détenion) ?  Oui  Non

**3 Situation professionnelle de VERO SMAPLACE**

Chef d'exploitation Agricole depuis le 01/01/2013  
Aucune situation particulière connue  
Cette situation professionnelle est-elle exacte ?  Oui  Non

Signaler un cas particulier (détenion) ?  Oui  Non

Annuler   Continuer plus tard   Précédent   Suivant

Vérifiez si la situation personnelle, professionnelle de votre foyer a changé. Si c'est le cas, vous serez dirigé automatiquement vers la déclaration de changement de situation qui sera à compléter en ligne. Ce changement de situation sera pris en compte par nos services et vous ne pourrez pas poursuivre votre déclaration trimestrielle RSA. Lorsque la situation sera étudiée, vous recevrez un mail, sur votre messagerie, vous invitant à poursuivre votre dossier. Cliquez sur le lien, en bas du mail.

5 Vous accédez à la page ressources.



Déclarez vos ressources des mois indiqués et selon la nature des ressources (salaires, indemnités chômage, pensions alimentaires, frais de tutelle, revenus fonciers...).

Avec la mise en place du prélèvement à la source, il convient de déclarer le revenu net perçu avant déduction de l'impôt

Ne déclarez pas les centimes.

Vous pouvez cliquer sur l'info bulle si vous avez besoin d'informations plus précises.



	Décembre 2018	Janvier 2019	Février 2019
► <b>Aucun revenu perçu, ni indemnité, ni pension</b> <small>(cochez la case du mois concerné)</small>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Revenus salariés</b>			
Revenus salariés nets imposables ⓘ 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Traitements et salaires des artistes - auteurs ⓘ 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenus des élus locaux soumis à prélèvement libératoire ⓘ 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenus de stage et de formation professionnelle ⓘ 4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenus exceptionnels annuels ⓘ 5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenus exceptionnels pluri-annuels ⓘ 6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Revenus non salariés</b>			
Travailleur indépendant (ex: exploitant agricole, artisan, aide familial...) ⓘ 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Primes, aides et subventions non incluses dans bénéfices ⓘ 8	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Auto Entrepreneur ⓘ 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Indemnités Journalières (IJ)</b>			
Indemnités Journalières maternité, paternité, adoption ⓘ 10	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Indemnités Journalières maladie, Maladie Professionnelle (MP) et Accident de Travail (AT) ⓘ 11	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Allocations de Pôle Emploi</b> <small>Des échanges sont assurés mensuellement avec Pôle emploi pour transmission des montants de revenus indemnités chômage et allocation formation reclassement ou fin de stage versés par cet organisme. Dans ce cadre, les montants vous concernant sont préremplis.</small>			
Indemnités de chômage ⓘ 12	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Indemnités de chômage partiel ⓘ 13	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Allocation formation reclassement ou formation fin de stage ⓘ 14	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Pensions et retraites</b>			
Pensions alimentaires reçues ⓘ 15	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Retraites, pensions et rentes ⓘ 16	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pension d'invalidité ⓘ 17	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rente accident du travail et maladies professionnelles (AT/MP) ⓘ 18	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Allocation veuvage ⓘ 19	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Autres ressources</b>			
Aides et secours financiers réguliers ⓘ 20	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Argent placé ⓘ 21	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenus fonciers ⓘ 22	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenus d'un bien non loué ⓘ 23	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) ⓘ 24	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres ressources ⓘ 25	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Important pour le calcul de votre RSA :</b> Des revenus ont-ils cessé d'être versés de manière certaine? <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			

Annuler

Continuer plus tard

Précédent

Suivant

## 6 Récapitulatif de la demande, attestation sur l'honneur :

1 — 2 — 3 — 4  
Situation — Ressources — Récapitulatif — Confirmation

Ressources :

**HORACE SMAPLACE**

	Jun 2013	Juillet 2013	Août 2013
Revenus salariés nets imposables	5	5	5

**VERO SMAPLACE**

	Jun 2013	Juillet 2013	Août 2013
Revenus de stage et de formation professionnelle	5	5	5
Travailleur indépendant (ex. exploitant agricole, artisan...)	X	X	X

Documents justificatifs à conserver, en cas de contrôle  
Veillez à conserver les justificatifs de ressources (bulletin de salaire etc...)

Adresse mail  
Un accusé de réception de cette déclaration sera envoyé à l'adresse mail connue dans votre espace privé

Attestation sur l'honneur  
 **Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts.**  
Je m'engage à signaler immédiatement à la MSA tout changement de situation (personnelle, familiale, professionnelle...). L'exactitude de ma déclaration peut être vérifiée notamment par un agent de contrôle assermenté de la MSA, auprès de Pôle Emploi, du service des impôts et de l'Agence de services et de paiement.  
J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation du service en ligne et les accepte.

Annuler Continuer plus tard Précédent Valider

Afin de pouvoir valider votre déclaration, cochez l'attestation sur l'honneur. En cliquant sur « Valider », vous confirmez et envoyez votre Déclaration. Vous ne pourrez plus revenir sur celle-ci.

### **Vous avez fait une erreur dans votre déclaration ?**

Il n'est plus possible de la modifier. Signalez-nous votre erreur à partir de votre espace privé/ contacts et échanges/Mes messages/Accéder à la messagerie/Ecrire un nouveau message/Mon message concerne/cliquez dans le service RSA/dossier RSA/Motif : déclaration de ressources RSA/ Ecrivez votre message et validez.



## 7 Déconnectez-vous.

### **Bon à savoir**

La MSA vous invitera, par une notification sur votre boîte mail, à compléter vos prochaines déclarations en ligne. Pensez à vous connecter à votre espace privé particulier/ Mon compte pour vérifier l'exactitude de votre adresse mail ainsi que le mode de réception de vos documents et des infos MSA qui doivent être enregistrés « par email ».  
Assurez vous aussi que vos courriers ne se trouvent pas dans vos indésirables.